



Litige Bancaire suite à décès parent

Par **Corsaire**, le **09/05/2016** à **14:03**

Bonjour

Suite au décès de ma maman à 88 ans, j'ai remarqué des anomalies sur son compte bancaire géré par son conseiller bancaire.

Ma mère étant presque aveugle (DMLA) et souffrant de mal-audition a vu ses comptes se réduire par des opérations que j'aimerais clarifier.

Je suis son seul fils et seul héritier. J'ai interrogé la banque qui ne me répond pas sur principe du secret bancaire et que son dossier est archivé. Le responsable est la banque qui a fait des opérations douteuses alors que j'avais la signature sans m'en avertir

[s]Ma question[/s]: Le décès ayant eu lieu il y a 2 ans et 6 mois, suis-je trop tard pour entamer une action en justice.

Merci pour vos réponses